



## Le territoire toujours mobilisé sur les clauses

A l'annonce de l'arrêt des nombreux chantiers présents sur le territoire, et notamment ceux du Grand Paris Express, le territoire a mis en œuvre des clauses d'insertion au sein du Grand-Orly Seine Bièvre a dû innover et renouveler ses pratiques.

Publié le 28 mai 2020

### Clauses d'insertion, de quoi parle-t-on ?

Une clause d'insertion permet de réserver un certain nombre d'heures de travail, nécessaires à la réalisation d'un projet, à un public éloigné de l'emploi, lui permettant d'acquérir une expérience professionnelle réelle. Elle peut représenter un levier non négligeable d'accès à l'emploi, le territoire connaissant un nombre important de chantiers.



Pour en savoir plus sur les clauses d'insertion et l'action du Grand-Orly Seine Bièvre, suivez ce lien.

### La continuité du service

Pas de répit pour les agents du Grand-Orly Seine Bièvre impliqués dans la mise en œuvre des clauses d'insertion ! A l'arrêt des chantiers mi-mars, les entreprises ont bien sûr demandé à leurs salariés de rester chez eux et ont stoppé tous les recrutements. Déjà près de 60 000 heures d'insertion ont été effectuées entre janvier et mars.

Durant le confinement, le travail de l'équipe n'a exceptionnellement plus consisté à trouver le candidat et lui faire bénéficier d'un contrat de travail en insertion. Pour autant l'équipe s'est concentrée sur la reprise de contact avec près de 600 personnes ayant bénéficié d'une clause avec le territoire ces dernières années et a fait un état des lieux de leur situation actuelle. Par ailleurs, le contact a été maintenu avec les partenaires et entreprises pendant cette période sur les questions d'insertion.

### Reprise progressive

Les chantiers du Grand Paris Express, qui représentent une part importante des clauses gérées par le Grand-Orly Seine Bièvre, reprennent progressivement ; les opérations d'aménagement plus locales également. Des offres d'emploi éligibles aux publics en insertion ont déjà été publiées, notamment dans le secteur du nettoyage, de la logistique et les métiers du second œuvre. Les équipes du territoire se mobilisent pour les habitants du Grand-Orly Seine Bièvre en bénéficiant !

### Les principaux interlocuteurs clauses sur le territoire :

Grand-Orly Seine Bièvre : [emploi.gpe@grandorlyseinebievre.fr](mailto:emploi.gpe@grandorlyseinebievre.fr)

SERCI (villes d'Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Choisy-le-Roi) : [info@serci.fr](mailto:info@serci.fr)

PLIE Nord-Essonnes (villes essonniennes du territoire) : [clausessociales.plie@orange.fr](mailto:clausessociales.plie@orange.fr)

### RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ LIÉE AU COVID-19



COVID-19, DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE

**COVID-19 : Guide des  
mesures et aides  
mobilisables**



COVID-19, DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE

**Grand-Orly Seine Bièvre,  
très engagé pour l'industrie,  
propose la création d'une  
cellule régionale à la  
relocalisation**



COVID-19, DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE

**Grand-Orly Seine Bièvre se  
mobilise pour soutenir ses  
entreprises et associations**



→S'ABONNER

→ TOUTES LES ACTUALITÉS



**TOUS NOS SITES**

Choisir le site.



**TOUTES NOS APPLICATIONS**

Choisir l'application.



**Bâtiment Askia**

11 avenue Henri Farman  
BP748  
94 398 Orly aéroport  
Cedex

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.  
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser